



SEPTEMBRE 2010

Numéro 12



Éditorial

Une randonnée sur les pas des Huguenots

Un nouveau sentier pour les randonneurs et amateurs d'histoire va prochainement être proposé sur le territoire genevois.

Ce projet européen, initié il y a quelques années, consiste en la création d'un sentier international de grande randonnée suivant le tracé historique de l'exil des Huguenots dauphinois vers la Suisse et l'Allemagne.

La commune de Chancy constituera la porte d'entrée suisse de ce sentier qui reliera Poët-Laval (Drôme) à Bad Karlshafen (Land de Hesse en Allemagne). Ce tracé d'environ 1'500 kilomètres sera l'un des plus longs chemins de randonnées européens.

Le dimanche 31 octobre 2010, le premier tronçon du parcours suisse sera inauguré entre Chancy et Genève (musée international de la Réforme) par deux marcheuses françaises accompagnées par leurs compagnons porteurs (des ânes de randonnée), ainsi que par leurs hôtes genevois. Les organisateurs de cette étape (le comité de pilotage de l'Association des amis et amies du Musée international de la Réforme) espèrent que de nombreux adeptes de la marche les accompagneront.

Cette étape constituera la 24^{ème} et dernière d'une randonnée de quelques 400 kilomètres qu'elles auront débuté le 1^{er} octobre à Poët-Laval.

La veille (samedi 30 octobre) en fin de journée, les deux émérites marcheuses arriveront à Chancy. Une petite réception publique permettra à toute personne intéressée par ce projet de venir les accueillir et échanger quelques paroles.

Quel est le but et le sens de ce projet ?

Outre l'aspect historique et le témoin d'événements tragiques, cet itinéraire européen devrait devenir le sentier de la rencontre, de la tolérance et de l'ouverture au monde.

Le tracé choisi pour ce sentier est le meilleur compromis entre les données historiques, la qualité des cheminements et l'intérêt patrimonial et touristique.

Ce projet, issu d'une coopération transnationale, a également pour ambition de favoriser les échanges entre régions et pays partenaires et mettre en valeur un héritage culturel commun.

Des précisions concernant l'événement des 30 et 31 octobre vous seront communiquées dans les prochaines semaines.

Pour d'avantages d'informations à propos de ce projet, vous pouvez consulter le site Internet :

www.surlespasdeshuguenots.eu (dont une partie de ces éléments sont extraits).

René Gunter, maire



VISITEZ NOTRE SITE INTERNET
www.chancy.ch

MIREILLE ET ERNEST WENGER, DES AGRICULTEURS NOMADES

Rencontrant Ernest et Mireille Wenger chez eux, je leur ai lu un passage de « Chancy, commune genevoise » de l'historien Pierre Bertrand: « Bien que l'agriculture ne soit plus la principale activité du village, elle s'est maintenue avec un apport marqué du hameau de Passeiry. Vingt-huit hectares sont consacrés à la culture, dont 13 en céréales. Et selon le recensement fédéral de 1978, il y a cinq propriétaires de bétail avec 70 vaches, veaux, bœufs pour l'élevage surtout et pour l'engrais. On ne trouve plus de porcs mais encore 43 moutons et 3 chèvres. Relevons encore 258 colonies d'abeilles réparties entre trois apiculteurs. »

Etiez-vous à Chancy à cette époque ?

Oui, notre fille Adeline est née en 1975. En 1978, on habitait la maison près de la fontaine, route de Valleiry ; ma mère avait aimé cette cuisine où il n'y avait plus la terre battue mais un carrelage.

Aviez-vous du bétail ?

A ce moment-là... 8 ou 9 génisses. On avait l'obligation d'avoir du bétail pour assurer le fermage au propriétaire (convention de 1953), avec obligation de mettre le fumier sur ses parcelles. Jeunes mariés en 1975, on était les seuls à avoir des bovins (Aymond avait encore quelques bêtes au début des années 80). Seuls aussi à rester toute l'année au village et pendant l'hiver il y avait le déneigement – les autres étaient aux sports d'hiver ! On nous confiait encore la responsabilité des pompiers ! Ici, à Chancy, l'activité a diminué dès 1989; nous étions fermiers de 13 propriétaires différents pour 62 parcelles, et propriétaires juste de deux petites parcelles: 3000 m² de terrain agricole; sur l'une, le hangar. On a maintenu l'activité de ramassage de paille pour différents manèges jusqu'en 1996.

Quand étiez-vous arrivés à Chancy pour la 1ère fois ?

Quand on est devenu fermiers à Chancy, se souvient Ernest, en décembre 1953, j'avais deux ans. Mme Cougnard avait décidé d'installer une famille qui avait des gamins - preuve de stabilité après quelques tentatives de fermiers précédents, qui ne s'étaient pas bien arrangées... On venait de Fribourg (Rechthalten, en Singine) avec cinq gamins. Elle se disait : ils vont être stables. Depuis, il y a toujours eu, quelque part dans un coin du village, des Wenger.

Et vous, Mireille, êtes-vous née dans le village ?

Non, je suis d'origine bernoise, et je suis née à Genève, puis mes parents ont déménagé et j'ai passé mon enfance à Aïre, sur la commune de Vernier. Plus tard, j'ai suivi l'École d'infirmières *Bon Secours*.

On va aller voir ... en France

J'ai coupé la tradition, puisque étant exploitant sur la propriété Tanner-Cougnard, on a pris l'option d'aller en France en 1987. J'avais fait plusieurs voyages au centre de la France avec un ami de Chalex.

On avait déjà, dès 1965, des contacts avec les administrations françaises pour une exploitation de parcelles agricoles sur les communes de Valleiry et de Viry.

Comme l'agriculture se portait bien dans

les années 80, les propriétaires français se montraient plus gourmands, à tel point que les parcelles une fois revalorisées, le loyer augmentait de manière exorbitante. On a rendu les terres, mais on connaissait le système français, l'autorisation d'exploiter, la sécurité sociale, les systèmes des assurances etc.

Nous avions de la peine à rentrer dans un projet d'avenir avec les propriétaires ; si je voulais transmettre un patrimoine à mes enfants, il fallait s'expatrier. On va donc aller voir, si on n'a pas meilleur temps de se trouver une ferme en France, décision prise conjointement avec les enfants.

En octobre 1987, nous sommes partis, c'était les vacances d'automne, pour une tournée dans le centre de la France. On avait repéré dans le *Journal de la France agricole* plusieurs exploitations qui étaient à remettre ; on a fait un jour dans chaque exploitation, observé, imaginé les conditions de vie, les distances jusqu'à l'école, pour pouvoir se décider. On a tous flashé sur une exploitation à Ivoy-Le-Pré (on l'a achetée plus tard) à 30 km. de Bourges, dans une commune de 10.000 hectares pour 1000 habitants. Comme ce n'est pas densifié, les conditions étaient encourageantes : on pouvait travailler ; ça été les plus belles années de ma vie professionnelle. Une relative facilité pour l'intégration, avec des efforts, des encouragements aux enfants : « dites bonjour, c'est nous qui arrivons dans cette commune » ; c'était à nous de faire l'effort d'intégration, de nous noyer dans la population. On a été admis ; des liens très forts, sécurisants, apaisants et ensuite très cordiaux se sont noués.

Et vos enfants ?

L'école était vraiment plus simple, mais plus efficace. Quand nos enfants sont arrivés là-bas, il y a eu une remise à niveau, ils ont reculé d'un degré ; c'était, à l'époque, un peu plus poussé que chez nous, le calcul oral par exemple, et plus simple - le calcul avec l'ardoise. Le rideau déchiré, c'est la maîtresse qui l'a recousu etc. Leur mentalité, c'était pousser ceux qui marchaient bien, c'était plus élitiste, les profs s'en occupaient davantage. Les élèves étaient très bien encadrés, une direction à poigne. Arrivés au lycée de Bourges, ceux qui avaient eu cette chance étaient encouragés.



Le 15 juin,

Le conseil municipal:

⇒ a voté, à l'unanimité, un crédit d'engagement de 160'000 francs, destiné à la pose de panneaux voltaïques sur le toit du préau de l'école.

Ce projet de centrale solaire ne devrait pas pénaliser le budget de fonctionnement puisqu'un revenu annuel moyen net de 3'000 francs est prévu pendant 20 ans. Par ailleurs, l'exécutif entend montrer l'exemple aux habitants de Chancy et les inciter à opter eux-mêmes pour des énergies renouvelables.

⇒ a invité l'exécutif à trouver une solution efficace pour la route de chantier des futures constructions du périmètre Champlong-Raclerets, sachant qu'il n'est pas possible d'en créer une provisoire à travers champ, dans la mesure où une propriétaire refuse de prêter son terrain temporairement.

Suite page 2



Nos enfants ont accédé à des écoles qu'ils n'auraient pas connues ici. Ils n'ont eu aucun problème pour s'adapter. On est partis d'ici, c'était une aventure et voilà qu'elle se déroule gentiment et ils pro-

gressent, ils réussissent. On ne regrette rien. A Chancy, on nous disait : Pourquoi tu t'en vas ?

Ont-ils gardé des liens avec le village ?

Les enfants viennent aux fêtes, parfois au 1^{er} août ; ils ont gardé des contacts avec Chancy, les camarades d'école, mais ils ont établi d'autres contacts au cours des études supérieures. Ces nouveaux liens sont plus forts. Aujourd'hui, l'un est à Tours, l'autre à Paris. Ils nous téléphonent deux fois par semaine. Pour nous, on connaît mieux leur quotidien. Plus ils sont loin, plus ils sont proches.

Et puis un jour, vous êtes revenus ...

En 1989, j'ai eu un accident cardio-vasculaire (AVC) et j'ai rechuté en 1997. J'ai très sérieusement réfléchi : les enfants étaient aux études, ma fille à l'université, l'un à Bourges l'autre à Tours et ils rentraient une fois par semaine. Quand mon fils Andréas a eu son bac, il m'a fait clairement savoir qu'il ne reprendrait pas la ferme... ça fait réfléchir: 150 bêtes, 200 hectares ! Alors, je me suis dit dans ma petite tête : t'as pas vu juste, tu t'es trompé ! J'étais actif au syndicat agricole au niveau départemental et national. La Politique agricole commune, la PAC, faite à Bruxelles, je l'ai vue venir ; j'ai été averti avant d'autres, entre trois et cinq ans, de l'application de la pensée de toutes ces têtes pensantes, les émissaires européens

qui présentent leurs projets au Sénat et on avait que le droit de les écouter !

Le jour où j'ai fait le second AVC, on avait rentré trois camions de paille, j'avais veillé toute la nuit, surmenage, nuit blanche pour une vache qui devait faire son veau, spirale de travail, oubli des prises régulières de médicaments etc. j'ai déchargé les camions : je m'appuie contre la voiture et je me relâche... on discutait avec Serge Grandjean, tout à coup... aucun indice ne nous avertit, on ne sent rien du tout. Par chance, on était à Genève ! A Bourges, si cela m'était arrivé au milieu d'un champ, à 30 km. de l'hôpital j'ai eu une chance inouïe deux fois.

Une fois rétabli, la décision de vendre est devenue irrévocable. Quand on pense à l'énergie qu'on met au départ, à l'espoir... et ça s'écroule. C'était une utopie. Cessation d'activité et sur 150 bêtes on en a gardé une douzaine et le pied à l'étrier. On avait juste 51 ans, c'était trop tôt pour mettre les pieds en éventail au bord de l'eau ou devant la cheminée; on a gardé ces bêtes; on est revenus dans la région, à Thoiry - ce sont des prés avec une petite maison d'écurie qui appartenait au syndicat chevalin de Genève; l'habitation avait brûlé. On a pu mettre les bêtes là-bas à Thoiry pendant une année. Le déménagement « familial » a suivi en 2002, puis en 2003 le bétail.

Nous retrouverons la suite des aventures de la famille Wenger dans le prochain Chancylien: « à nouveau agriculteurs à Chancy »



Texte et photos: Charles Julier

Vie locale

LES CROCOLIONS

Fête des enfants du 16 mai

Chaque année, l'association des Crocolions organise une magnifique fête pour les enfants . Cette année encore, petits et grands ont pu profiter d'animations diverses et variées grâce à l'aide de nombreux bénévoles.



Le parcours des pompiers



Le parcours pour tout petit



Le parcours en trottinette



Un tour en carriole



Un tour en poneys

Les Crocolions fêteront les enfants le 22 mai 2011.

Nous recherchons des bénévoles pour l'organisation de cette grande fête.

Sachez que tous les bénéfices récoltés sont entièrement reversés au jardin d'enfants pour son fonctionnement et financer ainsi des jeux, des livres et du matériel éducatif.

Si vous êtes intéressés et prêts à donner de votre temps contactez soit les Crocolions au 022/756.42.60, soit Gabrielle Tanner-Grosjean au 022/756.03.86

Exceptionnellement, cette année les « Crocolions » bénéficient encore de **places disponibles**.

L'association « Les Crocolions » est le jardin d'enfants de Chancy.

L'institution est ouverte de 8 heures à 11 heures 30 tous les matins de la semaine et de 13 heures 30 à 17 heures le jeudi après-midi.

Quatre éducatrices en assurent le bon fonctionnement et proposent diverses activités comme le bricolage, la peinture, la cuisine, la psychomotricité, la piscine, et tant d'autres choses encore.

Les inscriptions sont à retirer directement aux « Crocolions »

12 chemin de l'école durant les heures d'ouverture.

Vie locale

SOUVENIRS

Emmenés par la fanfare, les enfants ont défilé dans le village à l'occasion de la fête des promotions, le 2 juillet



Derniers promos pour les grands!



Au pas et avec enthousiasme!

Arrivée à la salle communale pour la cérémonie



Repas préparé par l'amicale des pompiers pour tous

SORTIE DES AÎNES



Fabrication de tresses pour tous!

Le 19 août, une cinquantaine de 50 personnes ont pu profiter d'une belle journée qui a commencé au musée du Blé et du Pain, qui s'est poursuivie par un somptueux repas au restaurant d'alpage « la Brégnette » près de Vaulion pour se terminer par le traditionnel et délicieux repas préparé par les dames paysannes à la salle communale



Arrivée à la Brégnette



Merveilleux décor pour un merveilleux repas!



Pour clore en beauté à la salle communale!

LE FEU BACTERIEN

Le feu bactérien, qu'est-ce que c'est ?

Le feu bactérien est une maladie bactérienne (causée par *Erwinia amylovora*) particulièrement dangereuse et contagieuse qui noircit et déforme jusqu'à la mort les arbres fruitiers à pépins et les arbres et arbustes indigènes et ornementaux à pépins de la famille des rosacées. Il fait peser une menace non seulement sur les pommiers, poiriers et cognassiers des vergers commerciaux mais également les arbres fruitiers haute tige ou certaines plantes indigènes sensibles

Les plantes-hôtes

Les plantes touchées par la maladie, ou "plantes-hôtes" comprennent des représentants de la famille des rosacées. Outre les pommiers, poiriers et cognassiers, les plantes ornementales ou sauvages suivantes peuvent également être touchées par le feu bactérien : l'aubépine, tous les sorbiers, p. ex. le sorbier des oiseleurs ou l'alisier, l'amélanchier, les cotonéasters érigés de type *C. salicifolius* et rampants de type *C. dammeri*, le buisson ardent, le cognassier du Japon, le photinia et le néflier.



Aubépine



Cognassiers du Japon

Lutte préventive

La lutte préventive est la plus efficace et la meilleure marché! En effet, il n'existe à ce jour aucun type de lutte satisfaisant pour combattre cette bactérie une fois les plantes infectées.

Aidez-nous à maintenir notre territoire exempt de cette maladie !

Afin de diminuer le risque pour les fruitiers commerciaux et arbres à haute-tige, l'arrachage préventif des plantes-hôtes ornementales permet de limiter le potentiel infectieux.

Une obligation d'arrachage des cotonéasters est en vigueur sur la plupart du territoire du canton.

En outre, il est vivement recommandé d'éliminer un maximum des plante-hôtes à titre préventif et de les remplacer par des plantes insensibles au feu bactérien

Mesures de veille

Les plante-hôtes doivent être contrôlées afin de dépister tous symptômes tel que dessèchement de rameau, déformation en crosse, apparition d'exsudat ou dessèchement des feuilles à partir du pétiole qui peuvent être causé par le feu bactérien. L'été est la meilleure période pour ces contrôles.

En cas de suspicion, l'annonce à la station phytosanitaire cantonale est obligatoire (022 388 71 71, agriculture@etat.ge.ch).

Une vérification du cas et si nécessaire l'analyse par test rapide sera effectuée afin de déterminer la présence ou non de feu bactérien.

PETITES ANNONCES

*Portes ouvertes
Bibliothèque de Chancy
Ancienne Mairie
(En face du restaurant « Le Virage »)
Samedi 25 septembre 2010
De 13h30 à 18h.*

PROGRAMME

*13h30 Accueil et présentation de la bibliothèque
14h à 15h30 Présentation des éditions ZOE
Par Madame Caroline Couteau
15h30 Verrée offerte par la commune de Chancy
16h à 17h30 Françoise Liengme,
conteuse pour enfants*



*Changement à Chancy
« Coiffure Chancy »
aura une nouvelle gérante
à partir du 2 septembre 2010*

Nadia vous accueille

*du mardi au vendredi de 9h à 18h
et le samedi de 8h30 à 14h
Fermeture les lundis et mercredis
Coiffure Chancy
84 route de Bellegarde
Tél: 022 756 15 07*

*Nouveau à Chancy
Olga esthéticienne*

*Épilation à la cire tiède
Soins du visage
Massage
Pédicure
Onglerie*

*Horaires sur rendez-vous
32 route de Bellegarde
Tél: 022 76 75 53 / 079 703 59 85
olga.estheticienne@gmail.com*

M. et Mme Zufferey se réjouissent de vous accueillir au restaurant de la Place dès le 1er octobre

Dans les prés, parfois au bord des routes, les gens du village qui se promènent ont certainement vu, ici ou là, ou entendu (à chaque vache sa cloche) un troupeau de vaches au poil roux, belles robes rouge acajou ; elles portent fièrement des cornes en forme de lyre. Ce sont des bêtes rustiques nées sur les hauts plateaux d'Auvergne, au village médiéval de Salers, elles marchent sans boiter sur des terrains caillouteux ou humides et supportent des hivers froids. Elles sont pour l'heure en vacances, à la montagne.



Renseignements utiles

MAIRIE DE CHANCY

Rte de Valleiry 4
Tél : 022 756 90 50 - fax : 022 756 90 55
e-mail : info@chancy.ch
site internet : www.chancy.ch

Anouk Spencer, secrétaire responsable
Patricia Gafner, secrétaire
Horaire d'ouverture :
lundi 15h30 à 17h
mardi et mercredi 10h00 à 11h30
jeudi 17h00 à 19h00

VOIRIE ET CONCIERGERIE

Frédéric Gunter - Christophe Egenter
Nuno Santiago
Tél : 022 756 23 31

ETAT CIVIL

Arrondissement de la Champagne
et de Bernex
Mairie de Bernex tél : 022 850 92 30/31/32
René Gunter suppléant
Tél : 022 756 90 50
Patrick Bouvier suppléant
Tél : 022 756 90 50

ECOLE

Directeur: M. Philippe Tièche
Tél : 022 756 38 47

BIBLIOTHEQUE

(7'000 livres à disposition)
Responsable : Christiane Wenger
81 route de Bellegarde
Tél : 079 226 55 21
Horaire d'ouverture:
mercredi 16h00 à 18h00
vendredi 17h00 à 19h00

SERVICE DU FEU No 118

Capitaine : Frédéric Gunter, 079 209 26 67
1er Lt: Patrick Bouvier, 079 436 91 26
Lt: Fernando Botta, 079 708 11 23

PAROISSE CATHOLIQUE

11 route d'AVUSY
Curé : Claude Nicod
Tél : 022 756 15 29

PAROISSE PROTESTANTE

Pasteure: Rose-May Privet Tshitenge
Tél privé: 022 771 37 15
prof : 022 756 10 80

CASS de Bernex

Hospice général 022 420 40 00
FSASD 022 420 40 20
Consultations gratuites parents-enfants
par les infirmières du CASS 022 420 40 00
Tous les mardis de 15h à 17h00

POSTE D'AVULLY

Du lundi au vendredi: 8h-11h00/15h30-18h
Samedi: 9h00-11h00
Tél: 002 756 12 51 Fax: 022 756 38 63

Associations culturelles

Biustock festival

Présidente: Nicole Dupont
Tél: 022 756 35 90

Fanfare « l'Echo de la Champagne »

Président : Jean-Claude Gallay
Tél : 022 756 21 39
Cours de solfège débutants
Laetitia Gallay Tél : 022 756 21 39
Cours de musique avec instruments
Michel Gallay Tél : 022 756 24 22

Jazz au pied du mur

Président: Pierre-Alain Maret
Tél: 022 756 22 95

Jeunesse de Chancy

Président: Bueno Viret
Tél: 022 756 03 87

La Chancylienne (musique et théâtre)

Présidente : Marianne Maigre
Tél : 022 792 36 01

Associations Sociales

Jardin d'enfants-garderie

« les Crocolions »
Responsable : Nina Guinand
Tél : 022 756 42 60

Activités parascolaires GIAP

Tél: 022 756 06 63

Association des Parents d'Elèves (APE)

Présidente: Delphine Voellinger
Tél : 022 756 3050

Association du Restaurant scolaire

Présidente : Mireille Gossauer
Tél : 022 756 26 63

Associations d'animation et diverses

Amicale des pompiers

Responsable : Emiliano Bolzan
Tél : 079 206 73 13

Groupe des Dames Paysannes

Présidente : Mireille Wenger
Tél : 022 756 09 29

Associations sportives

Groupement Sportif de Chancy

Président : Alexandre Schlaefli
Tél : 022 756 24 45

Opikanoa association canoës

Président: François Vernier
Tél: 079 352 97 07

L'AGENDA DES CHANCYNOIS

Conseil municipal

Les mardis à 20h30
14 septembre
12 octobre
9 novembre
7 décembre à 19h30
Les séances sont publiques

Bibliothèque

Portes ouvertes
25 septembre dès 13h30

Vide-grenier

Salle communale
Le 3 octobre de 10h à 18h

Marché des 4 saisons et Marché de Noël

Salle communale
Samedi 27 novembre

Repas des aînés

À l'ancien presbytère
5 chemin des Carrés
Mercredi 13 octobre
Mercredi 10 novembre
Mercredi 15 décembre

Fête de l'Escalade

Salle communale
Samedi 11 décembre

Goûter des aînés de Noël

Salle communale
16 décembre à 14h

Levée des déchets encombrants

2 décembre



Éditeur responsable: commune de Chancy

Responsable de la rédaction: commission municipale des relations publiques et de la communication
contacts: chancylien@gmail.com / Mireille Gossauer, mairie de Chancy

Tirage: 520 exemplaires

